



Membre de Shaw Group

Le 18 mars 2005

208

DA17

Les effets potentiels du projet d'exploitation
d'une mine et d'une usine de niobium à Oka sur
les eaux de surface et les eaux souterraines
ainsi que sur leurs utilisations

Oka

6211-08-003

Madame Suzanne Bouchard
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE)
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : Projet minier Niocan
Rectification apportée au document DB103
N/Dossier : 20611-000

Madame,

Dans le document DB103 rendu public par la commission, M. Patrick Beauchesne, du ministère de l'Environnement, considère que la nappe phréatique a pris près de 22 ans pour se rétablir dans le secteur de la mine SLC. Nous croyons que cet avis peut induire en erreur et doit être nuancé et mis en contexte.

Il faut se rappeler que le puits de la mine SLC était profond de 750 m et que l'exploitation a cessé en 1976. Le premier constat qui peut être fait, c'est que la nappe profonde s'est rétablie rapidement pour n'atteindre que près de 25 m de rabattement à la hauteur des fosses dès 1983 puisque, comme le montre les photographies aériennes, de l'eau se trouvait dans les fosses. Dès ce moment, la plus grande partie de la zone rabattue était de nouveau saturée en eau.

De fait, en mettant en relation les niveaux d'eau identifiés sur les photographies aériennes et le plan des fosses préparé par la SLC en 1970 à l'échelle du 1 : 600 donc très détaillé, il est possible d'estimer l'importance du rabattement dans cette zone, en fixant comme référence, le niveau d'eau de la photo de 1997 (Tableau 1).

... 2

Tableau 1 *Importance du rabattement dans les fosses en fonction des années*

Année	Rabattement (m)	Restauration de la nappe (%) p/r au puits de 750 m	Année depuis la fermeture de la mine (1976)
1983	25	96,6	7
1988	14	98,1	12
1992	5	99,3	16
1994	0,6	99,9	18
1997	0	100	21

Il appert à l'analyse de ce tableau que la plus grande partie du rabattement de la nappe était corrigée en 1983, soit 7 ans après la cessation des activités. L'ajustement de la nappe étant asymptotique, les quelques m qui restaient à corriger ont pris, toute proportion gardée, plus de temps. De plus, il faut alors considérer que c'est dans la zone des fosses que le rabattement était et demeure le plus important. Il faut donc en conclure que le rabattement résiduel à l'extérieur de la propriété est beaucoup moins important que dans la zone des fosses.

À partir de 1992, soit 16 ans après la fermeture, le rabattement dans la zone des fosses est évalué à 5 m. Nous pouvons considérer que le rabattement est à la fois non significatif et non mesurable à l'extérieur de la propriété.

Antérieurement à 1994, soit moins de 18 ans après la fermeture de la mine, le rabattement dans la zone des fosses est inférieur au critère utilisé pour déterminer s'il y a un rabattement significatif.

Par ailleurs, il faut se rappeler que la mine SLC n'a pas remblayé ses chantiers et que les deux fosses représentent des volumes importants à remplir à la fin des opérations. Cela ne sera pas le cas pour le site Niocan. Ces différences font en sorte que le rétablissement de la nappe indéniablement sera plus court pour le site Niocan.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

André Vachon, biol., M.Sc.
Vice-président principal adjoint
Énergie et environnement

C.c. : M. Richard R. Faucher / Niocan inc.
 M. Denis Isabel / SNC-Lavalin